

BULLETINS
ANNUELS ET MENSUELS

ANNÉES 1900-1901

1901-1902

1902-1903

1903-1904

1904-1905

1905-1906

LYCÉE MOLIÈRE

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES

BULLETIN ANNUEL

Numéro 1. — Année 1900

SOMMAIRE

i.	Notre Bulletin.....	Le Comité
ii.	Compte-rendu de la dernière Réunion générale	M. B.
iii.	Notre Salle de Réunion.....	L. C.
iv.	La Société de Bienfaisance du Lycée.....	L. B.
v.	In Memoriam.	
vi.	Nouvelles.	
vii.	Communications.	



PRÉSIDENT D'HONNEUR :

M. GRÉARD, Membre de l'Académie Française, Vice-Recteur
de l'Académie de Paris.

MEMBRES DU COMITÉ :

- M^{lles} STOUDE, Directrice du Lycée, *Présidente*, 71, rue du Ranelagh;
POMMIER, Surveillante générale, *Vice-Présidente*, 71, rue du
Ranelagh;
BERTHE MILLIARD, *Trésorière*, 56, rue La Fontaine;
MARGUERITE BONDOIS, *Secrétaire*, 118, rue Lecourbe;
HENRIETTE DUPUY, *Secrétaire*, 43, rue Théophile Gautier;
DELÈTRE, Professeur au Lycée, 118, rue La Fontaine;
M^{me} TURPIN, Professeur au Lycée, 53, rue Mozart;
M^{lles} MORET, Maîtresse répétitrice au Lycée, 71, rue du Ranelagh;
ELISE BONDOIS, 118, rue Lecourbe;
LUCIE CERF, 9, rue Decamps;
JEANNE CHEVALLIER, 27, rue des Belles-Feuilles;
MARGUERITE GIRARD, 9, rue de Passy;
HÉLÈNE VIÉNOT, 12, rue Fondary;
EMMELINE VIÉNOT, 12, rue Fondary.
-

AVIS. — Nous rappelons aux Sociétaires que les cotisations en retard, pour l'année 1900, doivent être envoyées avant la fin d'Octobre; elles pourront être reçues le jour de la fête du Lycée.

NOTRE BULLETIN

Voici notre premier Bulletin; il est modeste, mais c'est un début et l'on excusera, nous l'espérons du moins, beaucoup de gaucherie et d'inexpérience.

Nous avons d'ailleurs déjà pensé à rendre plus attrayant notre numéro de l'année prochaine. Au lieu de lui donner une couverture quelconque, nous demandons le concours des Membres de l'Association pour trouver le sujet de décoration d'une couverture originale.

Le choix des couleurs et du motif est entièrement libre; on recommande seulement la simplicité et, de plus, cette inscription :

LYCÉE MOLIÈRE

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

devra se détacher nettement.

Les projets devront être envoyés à M^{lle} Moria, l'un des Membres fondateurs de notre Association, avant la prochaine réunion générale.

Nous espérons que notre Bulletin, comme l'œuvre entière de notre Société, réunira toujours mieux les efforts de tous les membres de l'Association; nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés et nous souhaitons bonne chance à notre Bulletin et à tous ceux qui le liront.

LE COMITÉ.

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 17 Mai 1900

L'Assemblée Générale a eu lieu cette année dans la Salle de l'Association, toute enguirlandée, pour la circonstance, de lierre prêté par les bois de Chaville, et disposé le long des murs et des fenêtres par les mains habiles de Sociétaires dévoués.

La Séance est ouverte à deux heures par Madame la Directrice, Présidente de l'Association. Tous les Membres honoraires n'ont pas pu se joindre à leurs collègues, M^{lles} Bauret, M^{me} Bottolier, M^{lles} Hugoud, Isambert, Kastler, Leroux, Scott, qui assistaient à la réunion. M^{me} Flobert, M^{lles} Dugard, Zay, d'autres encore se sont fait excuser. Une cinquantaine de Sociétaires sont présentes; quelques Membres de Province ont envoyé par lettre le motif de leur absence.

Madame la Présidente remercie d'abord les Membres de l'Association qui, toutes, ont contribué, dans la mesure de leurs efforts, à la création et au succès de l'Association à ses débuts; puis, conformément à l'ordre du jour, la discussion est ouverte sur quelques modifications à faire aux Statuts; tout d'abord, en ce qui concerne le Règlement intérieur. D'après le vote unanime de l'Assemblée, la réunion générale aura lieu désormais **un Jeudi** de Mai, la date trop précise du deuxième Jeudi de Mai pouvant lier les Sociétaires de façon inopportune.

Une autre modification aux Statuts est soumise à la réflexion pour l'année prochaine, elle porte sur l'article 6 du Titre deuxième, qui a pour but de régler le renouvellement du Comité. Cet article, appliqué littéralement, aurait un grave inconvénient; en effet, la

Présidente et la Trésorière qui, d'après les Statuts, doivent conserver trois ans leurs fonctions, sortiraient en même temps du Comité. Le Bureau serait alors complètement transformé par le départ de ses deux membres les plus importants, et les nouveaux membres du Bureau n'auraient personne pour les aider à prendre connaissance des affaires courantes de l'Association, dont quelques-unes peuvent être assez compliquées ou très délicates. Pour remédier à cet inconvénient, Madame la Présidente propose de supprimer le passage des Statuts qui impose l'intervalle d'un an avant la réélection d'un membre. Cela permettrait, par la réélection immédiate, soit de la Présidente, soit de la Trésorière, d'éviter une scission fâcheuse dans le fonctionnement du Bureau. Cette modification aux Statuts sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion générale.

Ces premières dispositions réglées, Madame la Présidente commence l'exposé du Rapport annuel sur la situation générale de l'Association à l'heure présente. Elle est en progrès, puisqu'elle compte à la date du 17 mai 1900 131 membres. Grâce aux concours actifs et sympathiques qu'elle a rencontrés, et parmi lesquels il faut citer en première ligne les professeurs du Lycée, elle n'a qu'à se féliciter de ses débuts, bien qu'il y ait à déplorer la perte de deux anciennes élèves, M^{lles} Yvonne Denis et Gabrielle Jeanprost, toutes deux très jeunes.

Après avoir rappelé le double but de l'Association, qui est d'assister les Sociétaires le cas échéant, et de fournir des secours aux familles pauvres dont s'occupe la Société de Bienfaisance, Madame la Présidente est heureuse de pouvoir dire qu'il n'a été nécessaire de venir en aide à aucune Sociétaire jusqu'à présent, et que, par conséquent, les ressources du Comité sur ce point sont restées intactes. En ce qui concerne la seconde partie de l'œuvre que l'Association s'est proposée, une subvention a été accordée à la Société de Bienfaisance, qui, malheureusement, ne chôme jamais, et qui comme, les années précédentes, a fourni des vêtements, payé des loyers, fait soigner des enfants, et enverra quelques-uns d'entre eux à la campagne pendant les vacances. Le dixième des fonds disponibles lui a été alloué, conformément aux Statuts et

au vote unanime du Comité. Désormais, cette allocation aura lieu en deux fois, au mois de Juillet et au mois de Novembre, l'expérience ayant montré qu'en la fixant au début de l'année, au moment où l'on n'est pas encore exactement renseigné sur le montant des ressources annuelles, on est exposé à attribuer à cette subvention un chiffre trop haut ou trop bas.

L'œuvre du Comité ne s'est pas borné là ! La liste des Membres de l'Association a été publiée, et cette publication sera suivie de celle d'un Bulletin auquel le Comité attache beaucoup d'importance. Ce Bulletin, en effet, permet aux Sociétaires qui demeurent en province ou à l'étranger de suivre et de partager — de loin — la vie de l'Association.

De plus, outre la détermination de l'emploi des fonds disponibles, le Comité, pendant ses séances du 1^{er} Juillet, du 30 Novembre 1899, de Janvier et de Mai 1900, s'est préoccupé de l'ameublement de la Salle des Réunions. Les murs sont encore vides, mais on a eu l'heureuse idée de les orner de panneaux faits par les Sociétaires elles-mêmes. Plusieurs d'entre elles se sont déjà engagées à en composer quelques-uns ; on supplie les artistes de n'être pas trop modestes et de croire que leurs dessins, panneaux, bas-reliefs et autres œuvres, seront les très bienvenus. Les fenêtres manquent toujours de rideaux, mais des ouvrières de bonne volonté ont entrepris d'en confectionner en étamine, qui feront un très joli effet quand ils seront terminés. D'ailleurs, depuis que la Salle possède trois tables, une bibliothèque, un paravent, un superbe porte-manteaux (avec glace) et une quantité très raisonnable de chaises offertes par le Lycée, elle commence à paraître un peu moins vaste, et, comme il y a de plus des livres dans la bibliothèque, des ouvrages à l'aiguille dans les tiroirs et un service à thé avec les accessoires nécessaires, elle devient très confortable et le deviendra plus encore par la suite, grâce aux efforts réunis du Comité et des Sociétaires.

Après ce Rapport, qui est écouté avec beaucoup d'intérêt, Madame la Présidente cède la parole à la Trésorière, M^{lle} Berthe Milliard, qui présente à l'Assemblée le Compte-rendu financier de l'exercice 1899.

Les Recettes ont été réparties, d'après la disposition des Statuts, en deux groupes, constituant, d'une part, le fonds de réserve, et d'autre part, les ressources annuelles.

I. — Le fonds de réserve s'est composé, jusqu'au 31 Décembre 1899 :

1 ^o D'un versement entier fait par un membre fondateur, soit	300 »
2 ^o De deux premiers versements partiels faits par un membre fondateur, versant en deux annuités, soit.....	100 »
3 ^o De deux rachats de cotisation, soit.....	300 »
4 ^o De la somme allouée à la Société sur le produit de la fête de rentrée, soit.....	250 »
Ce qui fait, au 31 Décembre 1899, un total de	950 »
Sur avis unanime du Comité, ces 950 fr. ont été employés à l'achat de 27 fr. de rente 3 %/o, soit	894 70
Ce qui a laissé en caisse un reliquat de.....	<u>55 30</u>

II. — Quant aux ressources annuelles, elles se sont élevées, pour l'année 1899, à la somme de 1.272 fr. 70, et ont été composées de la manière suivante :

1 ^o 112 cotisations sur 121 inscriptions, mais dont 3 ont été versées après le 31 Décembre 1899, soit	1.120 »
2 ^o Plusieurs dons, qui, ensemble, montent à .	140 »
3 ^o Les intérêts de l'argent placé, soit.....	2 70
4 ^o Une cotisation versée en avance sur 1900..	10 »
Recettes qui se montent à un total de.....	<u>1.272 70</u>

Une partie de ces ressources se sont trouvées dépensées dans l'année pour les frais suivants :

Frais d'impression des Statuts.....	50 »
Frais de bureau.....	25 70
Frais de poste.....	12 30
Achat de 3 tables pour la salle de réunion....	126 »
Somme allouée, conformément aux Statuts, à la Société de Bienfaisance, et portée pour l'année 1899 à.....	120 »
Ce qui fait monter les dépenses totales à.....	<u>334 »</u>

Au 31 Décembre 1899, il restait donc en caisse :

1 ^o Un reliquat des ressources annuelles se montant à.....	938 70
2 ^o Un fonds de réserve se composant de 27 fr. de rentes, soit	27 »
et d'un reliquat de	55 30
Total de l'encaisse..	<u>1.025</u>

Après que l'Assemblée a approuvé le Compte rendu des dépenses et recettes pour l'année 1899, M^{lle} Milliard lui soumet un projet de budget pour 1900.

Ce projet se fonde, étant donné la date où il est présenté (17 Mai 1900), sur certaines recettes déjà effectuées depuis le début de l'année et sur d'autres recettes seulement prévues.

Il se fonde également sur des dépenses dont les unes ont déjà été faites, sur avis unanime du Comité, sauf ratification de l'Assemblée Générale, et sur d'autres dépenses seulement prévues, à propos desquelles l'Assemblée aura à voter.

M^{lle} Milliard présente d'abord le projet concernant le fonds de réserve :

Au 31 Décembre 1899, ce fonds possédait en rentes	27 »
et un reliquat de	55 30

Cette année, viennent s'y ajouter :

Les deux derniers versements partiels d'un membre fondateur.....	200 »
500 fr. transférés des ressources annuelles au fonds de réserve, sur vote unanime du Comité, soit.....	500 »
Ce qui donne pour l'année 1900 un fonds de..	<u>753 30</u>

Sur ce fonds, il a été acheté :

Une Obligation foncière de.....	471 90
et 3 fr. de rentes, soit.....	101 35

Achats que le Comité demande à l'Assemblée de vouloir bien ratifier.

Quant aux ressources annuelles, la Trésorière prévoit pour l'année 1900 le budget suivant :

Les recettes se composent ainsi :

Un reliquat des fonds de 1899, soit.....	938 70
9 cotisations de 1899 à recevoir, soit.....	90 »
131 cotisations de 1900 à recevoir, soit.....	1.310 »
Un don déjà effectué, soit	20 »
	<hr/>
Ce qui fait un total de	2.358 70

Les dépenses peuvent s'évaluer ainsi :

500 fr. à transférer au fonds de réserve sur l'excédent des ressources annuelles de 1899	500 »
--	-------

Frais d'ameublement de l'Association :

Une Bibliothèque	175 »
Un porte-parapluie et divers.....	150 »
Frais de convocations (impression).....	35 »
Frais d'impression de l'Annuaire.....	50 »
Frais de bureau.....	25 »
Frais de poste	25 »
Allocation à la Société de Charité d'un dixième des ressources annuelles	130 »
Fonds de secours	450 »
Transfert au fonds de réserve de l'excédent des ressources annuelles de 1900.....	200 »
Imprévu.....	50 »
	<hr/>
Ce qui donne un total de dépenses de.....	1.790 »

Le total de recettes étant de 2.358 fr. 70, on peut prévoir, pour la fin de 1900, un reliquat de 568 fr. 70 aux ressources annuelles.

Ce projet de budget pour l'année 1900 ayant été voté à l'unanimité, on procède à l'élection des cinq nouveaux membres du Comité qui doivent remplacer les membres sortants, et le scrutin donne les résultats suivants :

M ^{lles}	ELISE BONDOIS.....	47	voix
	HÉLÈNE BOURGEOIS.....	42	—
	HENRIETTE DUPUY.....	38	—
	EMMELINE VIÉNOT.....	34	—
	LUCIE CERF.....	30	—
M ^{me}	SAVOIRE (Edmée Peltier).....	23	—
M ^{lles}	SUZANNE PICARD.....	18	—
	MARGUERITE LELIÈVRE.....	17	—
M ^{me}	LÉVY (Léa Kahn).....	15	—
M ^{lles}	CILLY SCHÖNE.....	13	—
	JEANNE LONGLEY.....	14	—
M ^{me}	PAYEN (Elise Gautier).....	14	—
M ^{lles}	MARIA VERRIER.....	14	—
M ^{me}	GUIGOU (Katie Ripamonti).....	8	—
M ^{lles}	NICOL.....	7	—
	GUÉBIN.....	7	—
	DURAND.....	5	—

M^{lles} E. BONDOIS, H. BOURGEOIS, H. DUPUY, E. VIÉNOT et L. CERF sont donc élues.

Madame la Présidente lève alors la séance, en faisant espérer pour l'année prochaine l'organisation de conférences au siège de l'Association, promesse qui est accueillie par des applaudissements chaleureux.

Une sociétaire, au nom de toutes, remercie la Présidente et le Comité de leurs efforts pour la prospérité et le succès de l'Association, et l'Assemblée se sépare.

Le Comité, auquel il manque seulement trois de ses membres nouveaux (M^{lles} E. Bondois, Bourgeois et L. Cerf), pour être au complet, procède au renouvellement du bureau, par l'élection de deux Secrétaires : M^{lles} HENRIETTE DUPUY est élue, M^{lles} MARGUERITE BONDOIS réélue.

Le Bureau se trouve donc composé ainsi pour l'année 1900 :

M ^{me} LA DIRECTRICE,	<i>Présidente,</i>
M ^{lles} POMMIER,	<i>Vice-Présidente,</i>
MILLIARD,	<i>Trésorière,</i>
DUPEY,	<i>Secrétaire (correspondance),</i>
M. BONDOIS,	<i>Secrétaire (procès-verbaux).</i>

La prochaine réunion est fixée au 7 Juillet 1900.

La Présidente,
H. STOUDE.

La Secrétaire,
MARGUERITE BONDOIS.



Notre Salle de Réunion

Maintenant que vous savez ce que fait l'Association des Anciennes Elèves, n'allez pas vous l'imaginer comme une abstraction froide; elle ne demande qu'à vivre, qu'à être aimable comme une jeune fille, et c'est bien naturel, puisqu'elle est presque entièrement composée de jeunes filles, ceci dit sans offenser les quelques très graves jeunes mariées et mères de famille, que je suppose toutes prêtes à oublier de temps en temps leur gravité pour se croire encore au bon temps où elles dégringolaient les escaliers, où elles pleuraient pour une mauvaise note ou tremblaient à la veille d'un examen.

Tous ces souvenirs, tristes ou comiques, vous les retrouverez, si vous voulez bien venir les chercher, au Lycée, dans la salle qu'on nous a cédée gracieusement et qui est ouverte trois fois par semaine, le lundi, le mercredi et le samedi.

Vous la connaissez toutes, cette grande pièce du premier étage, du côté des études; elle est encore un peu nue; il lui faudrait des tentures pour étouffer le bruit des voix, des plantes vertes pour couper son étendue, de ces mille riens qui la changeraient en un lieu de réunion agréable: toutes les artistes et les ouvrières de bonne volonté sont priées de vouloir bien nous aider à opérer cette transformation.

L'ouvrage, d'ailleurs, est déjà commencé. C'est M^{lle} Moria elle-même qui dirige la décoration des murs; elle a proposé des sujets de panneaux décoratifs, quelques artistes ont entrepris d'en composer plusieurs; il en reste quelques-uns. M^{lle} Moria s'est obligeamment mise à la disposition des artistes en tous genres pour leur distribuer l'ouvrage.

M^{lles} Jeanne Regnault et Alice Hardy ont été spécialement chargées de l'ameublement, elles ont acheté de l'étamine écrue pour

faire les rideaux; tout le monde a tiré l'aiguille et nos seize rideaux sont ourlés à jour et ornés d'une jolie dentelle. Nous devons ici remercier les élèves de quatrième et cinquième années, qui sont venues nous aider, malgré le travail et le souci de leurs examens tout proches; nous sommes heureuses d'apprendre que leurs succès n'en n'ont pas été compromis.

Il ne faut pas oublier les cadeaux qu'on nous a faits: Madame la Directrice, un paravent japonais et quelques livres; des Sociétaires, quelques bibelots, entre autres, une grande boîte à ouvrage, preuve de leur ardeur au travail; une douzaine de tasse à thé, pour les gourmandes, et ce cadeau-là a été très apprécié. Dès le mois de janvier, nous avons eu nos « five o'clock »; l'une apportait une thèière, une autre le sucre; les *amatrices* de pâtisserie confectionnaient d'excellents gâteaux; une branche de gui pendait à un bec de gaz et, au-dessous, on festoyait gaiement; puis on allait laver les tasses, ce qui n'était pas le moindre charme de ces réunions très simples.

Maintenant, les vacances sont arrivées, la salle est fermée, mais au mois d'Octobre, elle s'ouvrira de nouveau, et vous pourrez toutes venir la voir et l'orner: la bibliothèque a encore bien des rayons à garnir, les tables manquent de tapis, les chaises de coussins; le moindre bibelot sera bien accueilli et aussi les bonnes idées; nous vous les demandons, ainsi que vos critiques; nous voulons avoir une Salle de réunion qui plaise à tout le monde et où, toutes, nous aurons toujours plus de plaisir à nous retrouver, où, toutes aussi, nous aimerons à revoir nos professeurs, qui, pour nous, sont liés à tous nos bons souvenirs du Lycée.

L. C.

La Société de Bienfaisance du Lycée

L'Association Amicale des Anciennes Elèves ayant accordé à la Société de Bienfaisance du Lycée une subvention égale au dixième de ses revenus, nous avons pensé qu'un aperçu, forcément

bien incomplet, de ce que fait cette œuvre, aurait pour vous quelque intérêt.

Nous réunissons deux fois l'an les enfants qui nous sont recommandés (leur nombre est limité par les circonstances et par nos moyens). L'hiver, en Décembre, à l'occasion de Noël, ils se rendent vers deux heures au Lycée, où les attendent un goûter et une distribution de jouets. Quelques-uns — ceux dont nous pouvons nous occuper toute l'année — portent les vêtements que la Société a reçus des personnes de bonne volonté. Il est difficile de faire jouer avec entrain cette bande d'enfants qui ne se connaissent pas, aussi faut-il prêcher d'exemple, et celles qui *savent amuser* les plus sauvages sont les bienvenues. Quand vient le moment de dépouiller l'arbre de Noël, ils sont tout à fait apprivoisés et nous avons peine à calmer leur enthousiasme. La plupart se montrent naïvement heureux; l'année dernière, une petite fille prit l'initiative de nous chanter une chanson, pour nous faire plaisir. Il faut ensuite emballer les jouets dont les plus beaux, attribués à la fin, sont des poupées, des livres, des soldats, des charrettes, quelquefois donnés par de petites élèves du Lycée qui en ont fait le sacrifice.

Au printemps, en Mai ou en Juin, nous les emmenons jouer au Bois, sur une grande pelouse, où nous pouvons facilement surveiller les garçons, parfois bien difficiles à contenir. Nous essayons d'être au rendez-vous aussi nombreuses que possible, car il est nécessaire d'encourager les timides ou les petits et d'empêcher les jeux bruyants, l'escalade des arbres et l'assaut des fontaines dont l'eau est d'une qualité douteuse. On organise des concours de sauts ou de vitesse dont les gagnants reçoivent des bonbons ou des jouets. Au goûter, ils ont grand faim, mais il n'est pas rare qu'ils glissent dans leurs poches quelques gâteaux pour ceux qui sont restés à la maison. Beaucoup d'entre eux ne vont au Bois qu'à cette occasion; en général, ils ne quittent guère leurs quartiers encombrés et malsains. C'est pourquoi nous tâchons d'en envoyer une grande partie à la campagne en les confiant à l'Œuvre des Colonies de Vacances. Pour augmenter nos ressources insuffisantes, nous organisons une tombola, et il est facile à celles qui

savent peindre, graver, dessiner ou broder d'y contribuer d'une manière personnelle; cette année, elle a rapporté 500 francs; vingt-deux enfants, choisis parmi les plus anémiés, pourront partir pendant les vacances, et, au mois d'Août, quelques-unes d'entre nous les conduiront à la gare, tout heureux d'avoir quelques semaines de liberté au grand air. Beaucoup reviennent avec les joues plus roses et mieux en état de supporter les privations de l'hiver.

L. B.

NOUVELLES

NÉCROLOGIE

Nous avons à regretter la mort de deux anciennes élèves, enlevées très jeunes l'une et l'autre :

M^{me} LÉCUYER, née GABRIELLE JEANPROST, mariée depuis seulement quelques mois.

M^{lle} YVONNE DENIS.

Nous adressons à leurs familles nos sincères condoléances.

MARIAGES ET NAISSANCES

M ^{lle} MARGUERITE BUSS, devenue M ^{me} KÉFER,	
RACHEL CHATEAU, —	MÉNIER,
BLANCHE HAUPART, —	BOURGOUIN (Hanoï),
LÉA KAHN, —	LÉVI,
BLANCHE POIRSON, —	RIZET,
MÉLANIE WALL, —	ALEXANDRE.

A toutes, nous souhaitons de longues années de bonheur et de prospérité.

Nous envoyons les mêmes vœux, pour elle et la petite fille qui lui est née dernièrement, à M^{me} OBERLANDER née JEANNE FECHNER.

IN MEMORIAM

Tous nos Professeurs ayant bien voulu entrer dans notre Association comme Membres honoraires, nous aimerions réserver aussi une place au souvenir de Monsieur RUEL, qui fut notre professeur de littérature au Lycée.

Nous avons pensé ouvrir une souscription entre les anciennes élèves de Monsieur Ruel. Le produit de cette souscription pourrait être consacré à nous procurer en souvenir, soit un buste ou un portrait, pour notre salle de réunion, soit, pour notre bibliothèque, quelques-uns de ces classiques que nous avons lus et appris à aimer avec lui.

Envoyer propositions et souscriptions, avant le 31 Octobre, à M^{lle} B. MILLIARD, trésorière.

Nominations, Concours et Examens

Nous avons été heureuses d'apprendre que plusieurs de nos Membres honoraires ont reçu cette année des marques de distinction :

M^{lle} LEROUX et M^{lle} HUGOUD ont reçu les Palmes académiques ;

M^{lle} MORIA a obtenu une Médaille de bronze à l'Exposition universelle ;

M. PELLISSIER vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous leur présentons à tous nos sincères félicitations.

Nous félicitons aussi :

M^{lle} MARGUERITE TOURET-GRIGNAN, nommée Directrice des cours secondaires de Coulommiers ;

M^{lle} HÉLÈNE PORTA, reçue en août 1899, à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses ;

M^{lle} EMMELINE VIÉNOT, qui a obtenu en 1899 le Certificat à l'enseignement de l'allemand dans les Ecoles normales primaires ;

M^{lle} MARGUERITE GIRARD, qui a obtenu en 1899 le même Certificat pour l'enseignement de l'Anglais ;

M^{lle} HENRIETTE MERSON, reçue cette année au Certificat d'aptitude à l'enseignement des Lettres dans les Lycées ;

M^{lle} MARGUERITE BONDOIS, reçue première à l'agrégation d'Histoire ;

M^{lle} LINA LECA, reçue également à l'agrégation d'Histoire ;

M^{lle} MARGUERITE DUBOIS, reçue à l'agrégation des Sciences mathématiques.

Nous félicitons également les élèves actuelles du Lycée Molière qui ont passé cette année les examens du Lycée.

Certificat d'études secondaires :

M^{lles} Hélène Augry, Léonie Bachem, Madeleine Berton, Clotilde Bertrand, Marie Boyard, Alice Chairy, Alice Dupuy, Marion Hahn, Léontine Houin, Marcelle Levasseur, Raymonde Maigre, Hélène Manussohn, Marguerite Peccatte, Suzanne Périllat, Marguerite Poussin, Clémence Rossignol, Lucie Sarrut, Marie-Louise Wahl.

Examen de passage de quatrième en cinquième année :

M^{lles} Thérèse Buisson, Béatrice Dreyfus, Mathilde Grimaud, Suzanne Goubaut, Marthe Leblanc, Madeleine Léri, Jeanne Lévi, Jeanne Lhôte, Cécile Mayer, Yvonne Poirier, Jeanne Sarrut, Yvonne Frouard-Riolle.

Diplôme de fin d'études secondaires :

M^{lles} Jacqueline d'Argent, Yvonne Colot, Léontine Delfolie, Frida Gessner, Arsène Leblanc, Fanny Manussohn, Charlotte Morice, Andrée Poirier, Camille Regnault, Denise Wahl, Gabrielle Wahl.



COMMUNICATIONS

LA PROCHAINE FÊTE DU LYCÉE

L'expérience nous ayant appris que toutes nos convocations n'arrivent pas à leur adresse, nous empruntons la voie du Bulletin pour rappeler que toutes les anciennes Elèves sont conviées à la Fête du Lycée.

Nous espérons que celles qui le peuvent voudront bien ne pas y coopérer seulement par leur présence le jour de la Fête, mais qu'elles nous aideront à la préparer et à la rendre attrayante, joyeuse et animée. Comme les années précédentes, nous aurons des boutiques, une tombola et diverses attractions.

Appel est donc fait aux vendeuses, aux habiles ouvrières, fabricantes de jolis ouvrages et bibelots, aux artistes, bonnes diseuses et dessinatrices de programmes.

La Fête devant avoir lieu dans la seconde quinzaine d'Octobre, nous les prions de bien vouloir offrir leur collaboration à Madame la Directrice avant le 1^{er} Octobre.

Une réunion préparatoire aura lieu au Lycée, le lundi 8 Octobre, à 4 heures ; toutes les bonnes volontés y sont conviées.

NOTA

Le Bulletin est envoyé à tous les Membres de l'Association.

On peut, de plus, se le procurer au prix de 50 centimes, en s'adressant aux Membres du Comité



Imp. ANSELM Frères
7, Rue de Laborde, Paris